



FR0013312709 (part A)



Eligible au PEA



RÈGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)

Art. 8 - Produit « à caractéristiques sociales et/ou environnementales »

POSITION-RECOMMANDATION AMF 2020-03

Catégorie 1 - Approche significativement engageante

Quelques chiffres

- > L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- > Les émissions globales de dioxyde de carbone (CO2) ont augmenté de près de 50 % depuis 1990.

Source : Site internet de l'ONU
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/energy/>
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>

THÉMATIQUES DU FONDS

- #Réduction des gaz à effet de serre
- #Mobilité durable
- #Énergies renouvelables et alternatives

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le fonds suit une stratégie d'investissement ISR qui repose sur une gestion alliant analyse financière/extra-financière. L'approche thématique conduit à sélectionner des entreprises impliquées dans la transition énergétique dont l'activité participe à la réduction des gaz à effet de serre et/ou fortement émettrices de gaz à effet de serre qui s'engagent dans une réduction de leurs émissions.

Le changement climatique engendre de profondes mutations dans les modes de production et de consommation : il nous oblige à transformer ces derniers en évitant d'émettre des gaz à effet de serre. Pour ce faire, les entreprises dans lesquelles nous investissons démontrent, à travers les résultats de notre système d'analyse interne, leur positionnement d'acteur clé dans la transition énergétique.

UN PROCESSUS DE GESTION SPÉCIFIQUE

Une sélection en plusieurs étapes

UNIVERS DE DÉPART	UNIVERS PERTINENT & ÉTUDIÉ	UNIVERS INVESTISSABLE	COMPOSITION DU PORTEFEUILLE
 Actions Européennes Toutes capitalisations Tous secteurs Env. 1 500 valeurs	Recherche de sociétés en lien avec la thématique du fonds & Notation interne dédiée Chaque société est notée sur 3 aspects : 1. activité de la société en lien avec la thématique du fonds 2. impacts environnementaux de l'entreprise 3. engagements et objectifs environnementaux de la société Si la société obtient une note pertinente, la valeur est présentée en comité.	Présentation des cas d'investissement Les cas d'investissements approuvés par les membres du comité OPC thématique sont intégrés dans le portefeuille.	 35 valeurs ¹ A minima, 75 % des valeurs ont obtenu une note > à 3/5 ¹ au 28/03/2024, hors dérivés et liquidités

LES POINTS CLÉS

- Un fonds actions européennes axé sur la thématique de la transition énergétique.
- Une gestion active et discrétionnaire.
- Un univers d'investissement engagé dans la transition énergétique : des entreprises et l'ensemble de leur chaîne de valeur dont les produits et services permettent aux entreprises et aux particuliers de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et/ou des entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre qui se sont engagées dans une dynamique de réduction de leurs émissions à long terme.
- Un fonds labellisé ISR et éligible au PEA.

Pour en savoir plus sur le Label ISR <https://www.lalabelisr.fr/label-isr>

LES PRINCIPAUX RISQUES

- Risque de concentration sectorielle
- Risque actions
- Risque de taux
- Risque d'investissement dans des instruments dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés
- Risque de contrepartie
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de durabilité

Les risques cités ci-dessus ne sont pas limitatifs. Pour plus d'information, nous vous invitons à vous référer au [DIC](#) et au [prospectus du fonds](#).

CATÉGORIE ET IDENTIFICATION

FORME JURIDIQUE	FCP DE DROIT FRANÇAIS
INDICE DE RÉFÉRENCE	SANS INDICE DE RÉFÉRENCE
CLASSIFICATION AMF	NÉANT
CLASSIFICATION MORNINGSTAR	ACTIONS SECTEUR ÉCOLOGIE
SRI	4/7
CODE ISIN	FR0013312709
AFFECTATION DES RÉSULTATS	CAPITALISATION
DURÉE DE PLACEMENT CONSEILLÉE	5 ANS
ENCOURS DU FONDS - AU 28/03/2024	182,42 M€

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

DÉPOSITAIRE	CACEIS BANK
HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES ORDRES	13 H
ÉLIGIBILITÉ AU PEA	OUI
RÈGLEMENT / LIVRAISON	J+2
FRAIS D'ENTRÉE MAXIMUM	1,00 %
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION	1,60 %
FRÉQUENCE DE VALORISATION	QUOTIDIENNE
COMMISSION MAX. DE RACHAT	NÉANT
POSITION-RECOMMANDATION AMF 2020-03	RÈGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)
Catégorie 1 Approche significativement engageante	Produit « à caractéristique sociales et/ou environnementales » (art.8)

AVERTISSEMENTS ET MENTIONS LÉGALES

SRI : L'Indicateur Synthétique de Risque ou SRI (Summary Risk Indicator) est un indicateur global du niveau de risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit.

Ce document est une communication publicitaire. Il est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit et pourra faire l'objet de changements sans préavis de notre part. Ce document ne se substitue pas au DIC. Avant toute souscription, vous devez vous référer au dernier DIC consultable sur le site internet de Covéa Finance : www.covea-finance.fr, sur lequel figure la stratégie d'investissement et les risques associés aux fonds. Avant toute souscription, nous vous recommandons de vous rapprocher de votre conseiller financier afin de vous assurer de l'adéquation de ce produit à vos besoins d'investissement.

Ce fonds est géré par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 24 901 254 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris.

Document non contractuel à caractère publicitaire - Achevé de rédiger en avril 2024.

Crédits photos : Freepik, Flaticon

Covéa Finance

83,8

Md€
D'ACTIFS SOUS GESTION
au 29/12/2023

13,4

Md€
D'ENCOURS ACTIONS
(Hors multigestion)
au 29/12/2023

41

Gérants/
Analystes
au 29/12/2023